

MAITRE D'OUVRAGE
Commune de Chef-Boutonne

Site Patrimonial Remarquable (SPR)
En remplacement de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), conformément à la loi CAP du 7 juillet 2016

Commune de Chef-Boutonne (79)

SPR - dossier de création
Pièce n°2
Règlement graphique

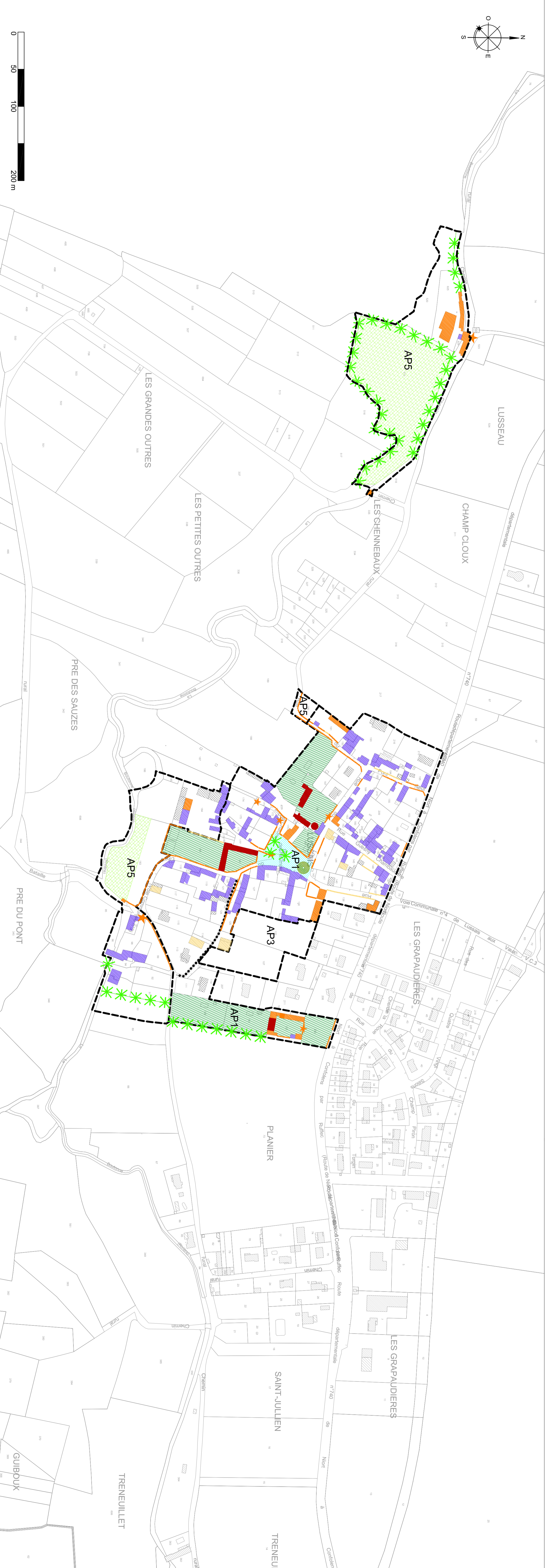
A0 - 1/2500
Octobre 2018

EQUIPE DE MAITRISE D'OEUVRE

ATELIER SITES ET PROJETS	ANTAK	INDEX	DATE / MODIFICATION
urbanisme paysagiste	architecte du patrimoine		

Source de la carte :
14 Rue des Eclats
92400 Nanterre
02 40 39 01 95
02 51 46 86 43

ASP
ANIAK
PAYS-SPR-creation



LEGENDE :

PATRIMOINE ARCHITECTURAL

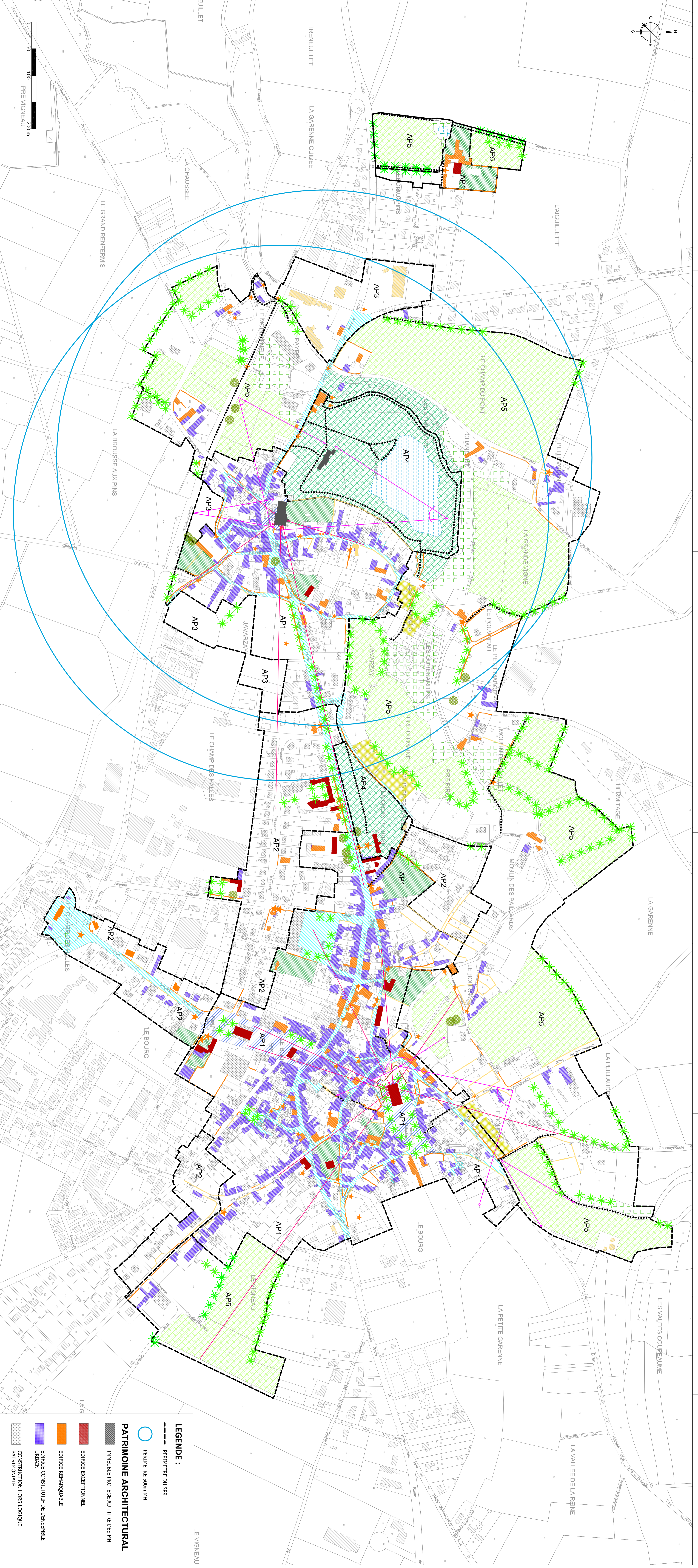
- PERIMETRE 500M NH
- PERIMETRE DU SPR
- IMMEUBLE PROTEGE AU TITRE DES NH
- EDIFICE EXCEPTIONNEL
- EDIFICE REMARQUABLE
- EDIFICE CONSTITUTIF DE L'ENSEMBLE URBAIN
- CONSTRUCTION HORS LOGIQUE PATRIMONIALE
- ELÉMENT PORTANT ATTENTE AU SITE
- NETT. PATRIMOINE ET ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX SOUS REMARQUABLES
- VESTIGES DE FORTIFICATIONS
- MUR DE CLÔTURE REMARQUABLE (EN BON ÉTAT DE CONSERVATION)
- MUR DE CLÔTURE INTÉRESSANT (AUTRE ÉTAT OU DE QUALITÉ MODÈSTE)

PATRIMOINE PAYSAGER

- ESPACE PUBLIC D'INTÉRÊT
- ESPACE PUBLIC REMARQUABLE
- PARC REMARQUABLE
- RELICQUE, RAVINE ET CRAMP D'INTÉRÊT
- VENELLE ET CHEMINEMENT D'INTÉRÊT
- JARDIN D'INTÉRÊT
- JARDIN POTAGER
- ARBRES ISOLÉS REMARQUABLES
- HAIES BOCCAGÈRES ET ALIGNEMENTS
- PRÉGES D'EAU
- BOISements D'INTÉRÊT

ZONAGE

- AP1 : NOUVEAU ANCIEN
- AP2 : EXTENSION URBAINE
- AP3 : ZONE SOUS-ÉVALUÉE À PROJET
- AP4 : PARC HISTORIQUE
- AP5 : ZONE MATURELLE ET MARCOLE



LEGENDE :

PATRIMOINE ARCHITECTURAL

- PERIMETRE 500M NH
- PERIMETRE DU SPR
- IMMEUBLE PROTEGE AU TITRE DES NH
- EDIFICE EXCEPTIONNEL
- EDIFICE REMARQUABLE
- EDIFICE CONSTITUTIF DE L'ENSEMBLE URBAIN
- CONSTRUCTION HORS LOGIQUE PATRIMONIALE
- ELÉMENT PORTANT ATTENTE AU SITE
- NETT. PATRIMOINE ET ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX SOUS REMARQUABLES
- VESTIGES DE FORTIFICATIONS
- MUR DE CLÔTURE REMARQUABLE (EN BON ÉTAT DE CONSERVATION)
- MUR DE CLÔTURE INTÉRESSANT (AUTRE ÉTAT OU DE QUALITÉ MODÈSTE)

PATRIMOINE PAYSAGER

- ESPACE PUBLIC D'INTÉRÊT
- ESPACE PUBLIC REMARQUABLE
- PARC REMARQUABLE
- RELICQUE, RAVINE ET CRAMP D'INTÉRÊT
- VENELLE ET CHEMINEMENT D'INTÉRÊT
- JARDIN D'INTÉRÊT
- JARDIN POTAGER
- ARBRES ISOLÉS REMARQUABLES
- HAIES BOCCAGÈRES ET ALIGNEMENTS
- PRÉGES D'EAU
- BOISements D'INTÉRÊT

ZONAGE

- AP1 : NOUVEAU ANCIEN
- AP2 : EXTENSION URBAINE
- AP3 : ZONE SOUS-ÉVALUÉE À PROJET
- AP4 : PARC HISTORIQUE
- AP5 : ZONE MATURELLE ET MARCOLE